**Royaume du Maroc**



**Ministère de l'Inclusion économique,**

**de la Petite entreprise, de l'Emploi**

**et des Compétences**





**المملكة المغربية**



وزارة الإدماج الاقتصادي

والمقاولة الصغرى والتشغيل والكفاءات

ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⵉⴷⴼ ⴰⴷⵎⵙⴰⵏ ⴷ ⵜⵎⵙⵙⵏⵜⵉⵜ ⵜⴰⵎⵣⵣⵢⴰⵏⵜ ⴷ ⵓⵙⵡⵓⵔⵉ ⴷ ⵜⵙⵓⴳⴰⵔ



**Appel à candidature pour l’obtention du Trophée**

**de “l’Egalité Professionnelle”**

**7ème Edition**

Dans le cadre de ses efforts déployés dans le domaine de la protection des droits de la femme au travail, le Ministère de l’Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l’Emploi et des Compétences porte à la connaissance des entreprises que l’opération de dépôt des dossiers de candidature pour l’obtention du Trophée de “l’Egalité Professionnelle”, au titre de sa septième édition, est ouverte **à partir de la date de publication du présent avis et jusqu’au vendredi 10 février 2023 à 16h30**.

Cette initiative vise à récompenser les entreprises qui prouveront leur respect des normes relatives au principe de l’égalité des chances entre les deux sexes en matière d’emploi, des conditions de travail, de la formation continue, ainsi qu’en matière de participation de la femme aux instances **représentatives** de l’entreprise.

Cette nouvelle édition se distingue des précédentes en ce que les entreprises qui répondent à tous ces critères seront récompensées dans le respect de la diversité territoriale.

En effet, **trois Trophées Nationaux de l’Egalité Professionnelle (TNEP)**seront remis aux entreprises ayant eu la meilleure note générale par taille d’entreprise, notamment :

* un trophée National de l’Egalité professionnelle pour les grandes entreprises (GE),
* un Trophée National de l’Egalité Professionnelle pour les moyennes entreprises (ME)
* un Trophée National de l’Egalité Professionnelle pour les Petites Entreprises (PE).

Par ailleurs, **neuf (09) Certificats d’Excellence**seront remis aux entreprises qui ont eu la deuxième, la troisième et la quatrième place par taille d’entreprise et un coup de cœur sera remis à l’entreprise choisie par le comité de pilotage par rapport à ses initiatives en matière d’égalité professionnelle.

**A l’échelle régionale,** le Ministère mettra en avant, pour chaque région, l’entreprise ayant eu la meilleure note, en lui attribuant un **Trophée Régional de l’Egalité Professionnelle (TREP)**.

Le dossier de candidature est constitué d’une demande de participation adressée à Monsieur le Ministre, de l’Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l’Emploi et des Compétences accompagnée d’une fiche technique sur l’entreprise, d’un formulaire de candidature dûment rempli et d’une déclaration sur l’honneur. Ce dossier est à envoyer, sous format Microsoft Word pour le formulaire de candidature et sous format PDF pour les autres documents, ainsi que les documents et supports d’appui à la candidature, à l’adresse email : [trophee@miepeec.gov.ma](mailto:epmtip2020@gmail.com)

Pour plus d’information, les entreprises intéressées sont priées de télécharger le dossier complet de candidature du site électronique du Ministère :[www.miepeec.gov.ma](http://www.miepeec.gov.ma)

**A noter que des webinaires d’information et d’accompagnement seront organisés à l’attention des entreprises intéressées. La demande de participation aux webinaires est à adresser à** : [trophee@miepeec.gov.ma](mailto:epmtip2020@gmail.com).

**NB :**  -Tout dossier parvenant au Ministère après la date limite de dépôt est exclu de la sélection ;

-Pour plus d’information veuillez adresser vos sollicitations à l’adresse email : [trophee@miepeec.gov.ma](mailto:epmtip2020@gmail.com)

Pièces jointes :

[Manuel des Procédures](https://www.travail.gov.ma/wp-content/uploads/2021/01/MP-TEP-2020-1.doc)

[Dossier de Candidature](https://www.travail.gov.ma/wp-content/uploads/2021/01/doc-cand-TEP-2020.doc)